

Pic noir

Dryocopus martius

Ordre : Piciformes / Famille : Picidés

Taille 43 cm / Envergure 70 cm / Plumage entièrement noir avec un calotte rouge chez l'adulte / Iris et bec de couleur blanchâtre



Vol irrégulier et onduleux



Répétition régulière et monotone de sifflements aigus en vol « *kui-kui-kui-kui-kui-kui-kui* » / Cri posé constitué de deux notes aigües caractéristiques « *kluuu-i* »



Grand massif boisé (chênaies, hêtraies, diverses forêts mixtes, etc.)



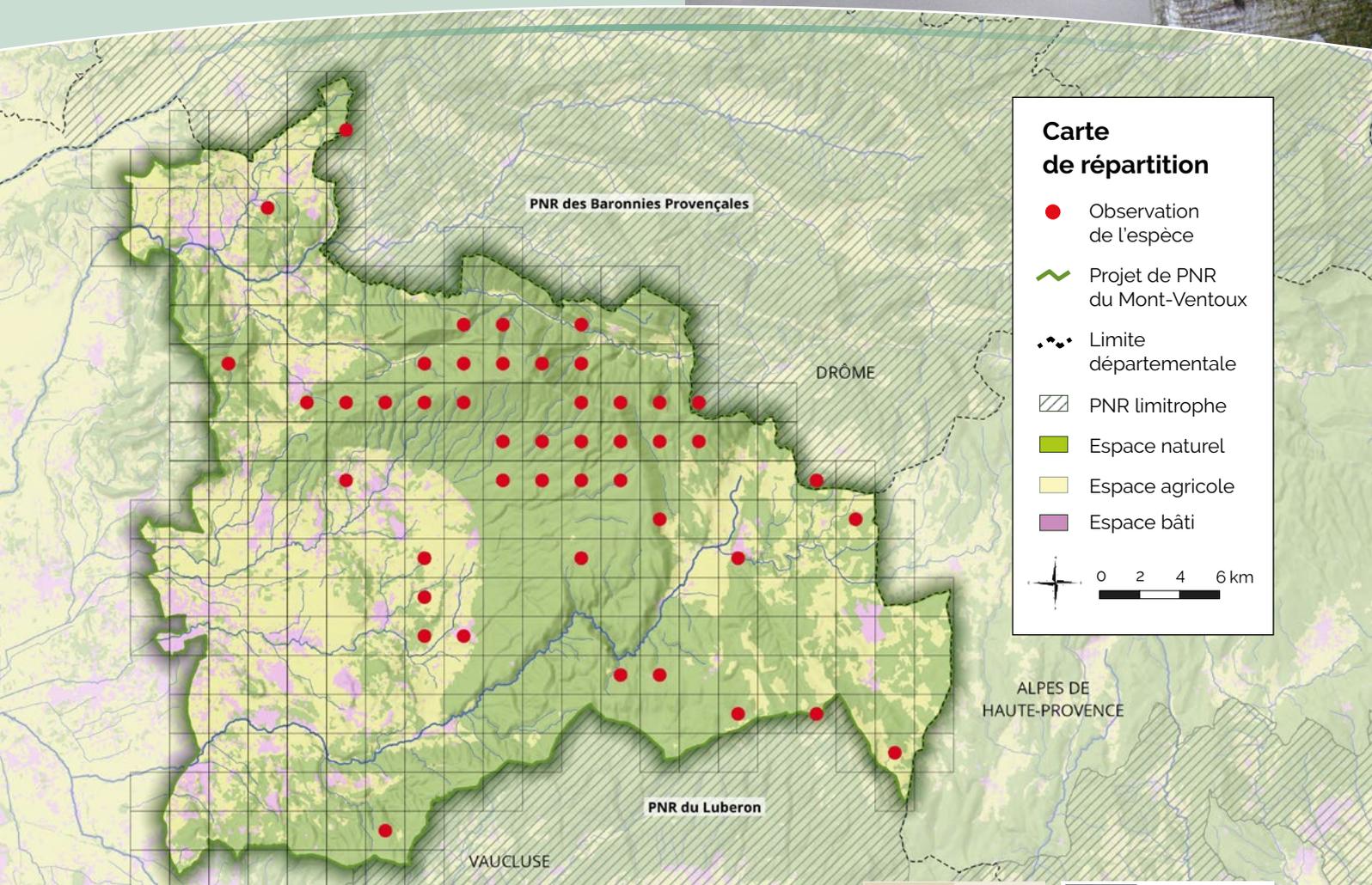
Alimentation composée de fourmis et d'insectes xylophages / Occasionnellement des petits mollusques, arthropodes et végétaux



Espèce nicheuse et sédentaire dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Pic noir © Christian AUSSAGUEL



Q — IDENTIFICATION



Les adultes revêtent un plumage entièrement noir sur la quasi-totalité du corps ; seule la calotte arborde une teinte rouge

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

► Éléments d'identification :

Le Pic noir est le plus grand pic d'Europe avec sa longueur de 43 cm et ses 70 cm d'envergure, pour un poids compris entre 200 et 380 g. Les adultes revêtent un plumage entièrement noir sur la quasi-totalité du corps ; seule la calotte arborde une teinte rouge, qui s'étend du front jusqu'à la nuque chez le mâle et reste limitée à l'arrière de la tête chez la femelle. L'iris et le bec sont de couleur blanchâtre. Les juvéniles sont relativement semblables aux adultes avec un dimorphisme sexuel déjà apparent.

► Confusions possibles :

Cette espèce peut être confondue en vol avec la Corneille noire, mais s'en distingue aisément par un vol irrégulier et onduleux.

► Chant et manifestations sonores :

Le répertoire sonore du Pic noir est assez varié et peut être entendu tout au long de l'année. Son tambourinage est puissant, long et audible jusqu'à 4 km. Le chant du Pic noir est une répétition régulière et monotone de sifflements aigus « kui-kui-kui-kui-kui ». En vol, son cri est un roulement âpre de « kruk-kruk-kruk-kruk-kruk », nettement différent de son cri posé, constitué de deux notes aigües caractéristiques « kluuu-i ».

🧪 — BIOLOGIE

► Habitats de l'espèce :

Autrefois inféodé aux hêtraies-sapinières et aux forêts de conifères des zones boréales et montagnardes d'Europe et d'Asie, le Pic noir a élargi son domaine vital aux boisements de feuillus. Les éléments nécessaires à son développement sont la présence de grands massifs boisés comportant à la fois des arbres de gros diamètre et une forte abondance de bois mort et de fourmières. De fait, on peut rencontrer cette espèce dans une large gamme d'habitats forestiers tels que les chênaies, les hêtraies, diverses forêts mixtes. Des observations sont également mentionnées dans les parcs urbains.

► Comportements :

Il s'agit d'une espèce craintive et discrète. Les individus sont solitaires en dehors des périodes de nidification et occupent de vastes territoires. D'une manière générale, l'espèce est sédentaire, les principaux flux de déplacements étant dus à la dispersion des jeunes. La longévité des individus est en moyenne de 11 ans pour un maximum rapporté de 14 ans.

► Régime alimentaire :

Les fourmis et les insectes xylophages constituent la grande majorité de son régime alimentaire. Les fourmis sont généralement prélevées directement à terre ou extraites des bois fragilisés (fourmis charpentières). Les insectes xylophages sont quant à eux capturés en déchiquant les écorces et le bois mort. Ce régime essentiellement insectivore est complété par de petits mollusques et autres arthropodes ainsi que des végétaux.

► Reproduction :

L'espèce est monogame au cours d'une année mais les couples peuvent parfois perdurer sur une durée plus importante. La période de reproduction a lieu entre la mi-mars et juillet et peut varier localement en fonction de l'altitude et de la disponibilité en ressources alimentaires. Les parades nuptiales du Pic noir commencent à la mi-janvier et durent les deux mois avant l'accouplement, qui a lieu à proximité directe des sites de nidification.



© André SIMON
martinsnature.com

Le nid est une loge ovale de 10 cm de largeur sur 15 cm de hauteur, présentant une profondeur allant de 25 à 50 cm pour un diamètre intérieur de 21 cm. La femelle dépose entre deux et cinq œufs entre avril et mai, couvés par les deux sexes pendant environ 12 jours. Le premier envol des jeunes s'effectue en compagnie d'un parent après un minimum de 27 jours d'élevage. L'émancipation des jeunes est acquise à la fin du mois de juillet ou en août. Une ponte de remplacement peut être effectuée en cas d'échec de reproduction. Notons que certains oiseaux occupent les mêmes nids plusieurs années consécutives.

— AIRE DE RÉPARTITION —



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

Le Pic noir est une espèce du Paléarctique dont la répartition s'étend de l'Atlantique au Pacifique. Deux sous-espèces de Pic noir ont été identifiées : la première, *Dryocopus martius martius* est présente sur la grande majorité de son aire de distribution. La deuxième, *Dryocopus martius khamensis* est quant à elle localisée à l'ouest de la Chine. On constate une forte progression de l'espèce en Europe de l'ouest depuis les années 1960. Son aire de répartition nationale s'étend sur la totalité du territoire à l'exception de la Corse. Il s'agit d'une espèce peu commune, notamment sur le pourtour méditerranéen, dans la vallée de la Garonne et dans les départements de la Manche et du Nord-Pas-de-Calais. En région PACA, l'espèce est bien implantée dans les massifs alpins, les Baronnies, la Montagne de Lure, la Sainte-Baume et toute la partie est du Vaucluse.

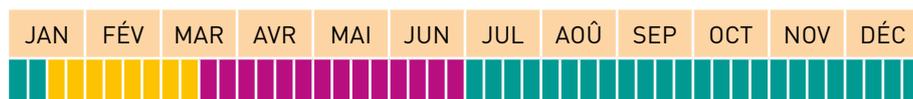
— CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX —



► Statut biologique :

Espèce nicheuse et sédentaire sur le Mont Ventoux.

► Phénologie :



■ Chant territorial, cantonnement et accouplement

■ Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes

■ Emancipation des jeunes et dispersion; formation des couples

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Cette espèce n'a cessé d'étendre son aire de distribution depuis plus d'un siècle, à la faveur de la reconquête forestière. A la fin du 19ème siècle, la présence du Pic noir était qualifiée d'« accidentelle » dans le Vaucluse. Son installation comme nicheur dans le Mont-Ventoux est mentionnée à partir de 1965 et il est donné commun dans les années 1990 au-dessus de 1000 m d'altitude (dès 800 m sur le versant nord du massif). Il a depuis étendu sa



© Aurélien AUDEVARD

répartition bien au-delà du massif en nichant dans les boisements les plus matures du plateau d'Albion et des Monts de Vaucluse et sa nidification est maintenant présumée dans certains secteurs du Comtat et du Vaisonnais.



► **Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :**

L'espèce a été recensée entre 2010 et 2016 dans le cadre de suivis avifaunistiques confiés par l'ONF au CEN PACA dans la Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux.



— CONSERVATION —

► **Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)**

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	Annexe 1	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	-	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
-				

► **Facteurs de régression :**

L'espèce est actuellement en progression sur l'ensemble de son aire de répartition. Les principales menaces sont localement la fragmentation de son habitat par l'aménagement d'infrastructures linéaires, la plantation de résineux, la destruction des nichées lors des travaux forestiers et le dérangement par le public. Précisons également que la viabilité des populations dépend de la quantité des ressources alimentaires et des sites de reproduction, eux-même étroitement dépendants des stratégies de gestion forestière.

► **Mesures de conservation :**

Les mesures de conservation consistent à adopter des pratiques de gestion forestière plus respectueuse de l'environnement. Il convient donc d'éviter tous travaux forestiers à proximité des sites de nidification pendant la période de reproduction du Pic noir. Il est également indispensable de préserver des îlots d'arbres morts et/ou sénescents. Un autre aspect à ne pas négliger est la conservation des arbres présentant des loges de Pic noir, celles-ci pouvant être utilisées par de nombreuses autres espèces animales pour leur reproduction et/ou comme gîte et abri.



© André SIMON



Bibliographie

- CUISIN M., (1967-1968). *Essai d'une monographie du Pic noir (Dryocopus martius(L.))*. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie 37 & 38: 163-192, 285-315 & 20-52, 103-126, 209-224.
- CUISIN M., (1988). *Le Pic noir (Dryocopus martius(L.)) dans les biocénoses forestières*. L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie 58: 173-274.
- FLITTI, A., KABOUCHE, B., Kayser, Y. & OLIOSO, G. (2008). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p.
- GRANGE J.L., (2006). *Erratisme du Pic noir Dryocopus martius dans le Bassin de l'Adour*. Le Casseur d'os, vol. 6 - 2006 : 70-78.
- JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 1) : de l'Aigle botté à la Fauvette pitchou*. La documentation française, Paris. 382 p
- LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A. & DHERMAIN F. (2006). *Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation*. LPO PACA, CEEP, DIREN PACA, région PACA. Delachaux et Niestlé, Paris, 322p.
- MULLER Y., (2002). *Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers des Vosges du Nord. VIII. Dénombrement des Picidés nicheurs 'une chênaie-pinède de 426 ha*. Ciconia 26(1) : 29-39.
- OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p
- REGUIS J.M.F. & GUENDE M. (1894). *Esquisse d'un prodrome d'histoire naturelle du département de Vaucluse*. Baillière, Paris.
- ROLSTAD J. & ROLSTAD E., (2000). *Influence of large snow depths on Black Woodpecker Dryocopus martius foraging behaviour*. Ornis Fennica 77: 65-70.
- SALVAN J. (1983). *L'Avifaune du Gard et de Vaucluse*. Nîmes. 238p
- Amélioration de la connaissance des rapaces nocturnes de la RBI du Mont Ventoux*. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2015, CEN PACA-ONF
- Inventaire de l'avifaune des secteurs sommitaux de la RBI du Mont Ventoux*. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2013, CEN PACA-ONF
- Inventaire de l'avifaune de la RBI du Mont Ventoux*. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2014, CEN PACA-ONF
- Suivi de l'avifaune nicheuse de la RBI du Mont Ventoux - Protocole STOC EPS*. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2010-2012, CEN PACA-ONF



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras
☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères
☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Alexis RENAUX

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015